

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1458 du Dimanche 22 Février 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE
SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITE

alger16 le quotidien

SCAN ME



JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LA LANGUE AMAZIGHE
DANS LE SYSTÈME JUDICIAIRE NATIONAL



LE RÔLE DE LA TRADUCTION
JUDICIAIRE MIS EN AVANT

P. 6

ALGER 16
RAMADAN
Xmas boom

IFTAR
18H35
IMSAK
06H01

Horaires de l'iftar
et l'imsak à Alger
et ses environs

Ramadanizate en page 11

MONDIAL 2026/STAGE DE PRÉPARATION
DU 23 AU 31 MARS EN ITALIE



LE GUATEMALA ET L'URUGUAY
AU MENU DES VERTS

P. 15

UNE INITIATIVE ORGANISÉE PAR DES ALGÉRIENS ENGAGÉS

UN IFTAR COLLECTIF CHALEUREUX POUR LES GHAZAOUIS

● Pendant que des pays envoient leurs troupes à Ghaza pour protéger les sionistes, des Algériens engagés ont organisé un iftar collectif, le plus gigantesque et le plus magnifique.



INDUSTRIE AUTOMOBILE



VERS UNE ALGÉRIE PLEINEMENT INTÉGRÉE

● VOLVO GROUP
UN GÉANT SUÉDOIS VEUT ÉLARGIR SA PRÉSENCE
INDUSTRIELLE SUR LE TERRITOIRE NATIONAL

Pp. 3 et 4

saviez-vous

GARE ROUTIÈRE DU CAROUBIER À ALGER LE CRA OUVRE LE PLUS GRAND RESTAURANT D'IFTAR

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a ouvert, au début du mois de Ramadan, et en coordination avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, le plus grand restaurant d'iftar du pays pour les jeûneurs et les personnes de passage, à la gare routière du Caroubier (Alger), et qui contribuera à servir des repas à plus de 1.200 personnes par jour dans une ambiance conviviale, a indiqué vendredi dernier un communiqué de cette organisation. Ce restaurant est encadré par "plus de 100 volontaires du CRA, ainsi que des travailleurs de la

société Sogral", précise le communiqué, soulignant que ce restaurant constitue "une tradition louable que le Croissant-Rouge algérien veille chaque année à perpétuer, en sus des points de distribution mis en place dans les aéroports internationaux, notamment à l'aéroport Houari-Boumediene (Alger), à l'aéroport Ahmed-Ben-Bella (Oran) et à l'aéroport de Constantine". "L'ensemble des restaurants, dont le nombre dépasse cette année 440, assureront leurs services durant tout le mois sacré", ajoute la même source.



PENDANT LE RAMADAN

NETCOM MOBILISE 4500 EMPLOYÉS ET 390 MOTEURS POUR L'ENTRETIEN DE LA CAPITALE

L'établissement de nettoyage et de collecte des ordures ménagères, Netcom, a lancé un programme exceptionnel à l'occasion du mois sacré de Ramadan, visant à renforcer l'efficacité des services d'hygiène dans les rues et quartiers de la capitale. Mme Nassima Yacoubi, chargée de communication de Netcom, a précisé, vendredi dernier, que 4 500 employés et 390 véhicules ont été mobilisés pour assurer un environnement propre et sain tout au long du mois sacré. Dans une déclaration médiatique donnée à l'Agence de presse algérienne (APS), Mme Yacoubi a indiqué que le programme avait été préparé avant le Ramadan, avec des actions ciblant le nettoyage des espaces publics, des marchés, des cours des mosquées et des aires de jeux. Les efforts ont été particulièrement intensifiés dans les zones touristiques et familiales, telles que la promenade des Sablottes, le zoo de Ben Aknoun et la fontaine d'El Harrach. Cette initiative répond aux habitudes de consommation du Ramadan, qui entraînent une augmentation des déchets pouvant atteindre 18 %, la collecte



quotidienne passant de 1 100 à 1 300 tonnes, en grande partie des restes alimentaires et déchets organiques. Pour y faire face, Netcom a déployé 1 500 conteneurs supplémentaires, dont une partie dédiée à la collecte de pain, un produit très consommé durant le Ramadan. En 2025, plus de 15 tonnes de pain ont ainsi été collectées et traitées séparément. Pour garantir l'efficacité du dispositif, Netcom a mis en place une intervention 24h/24 et 7j/7, combinant balayage mécanique et lavage des rues à l'aide de camions aspirateurs performants. Parallèlement, une campagne de sensibilisation, lancée vingt jours

avant le Ramadan, encourage les citoyens à adopter une consommation responsable et à réduire le gaspillage alimentaire. Mme Yacoubi a rappelé que l'accumulation des déchets organiques favorise la décomposition, la prolifération des insectes et l'émission de mauvaises odeurs, constituant un risque pour la santé publique et l'environnement. Elle a donc appelé les citoyens et commerçants à respecter les horaires de dépôt, utiliser des sacs adaptés et trier les déchets afin de faciliter le travail des agents et préserver la salubrité de la capitale pendant le mois sacré. Avec ce dispositif renforcé et la mobilisation de tous, Netcom espère non seulement préserver la propreté de la capitale, mais aussi sensibiliser durablement les citoyens à des pratiques responsables, faisant du Ramadan un mois à la fois sacré et exemplaire sur le plan de l'hygiène urbaine.

Abir Menasria

PRÊCHE DU VENDREDI À DJAMAÂ EL DJAZAÏR

LE RAMADAN, UNE OPPORTUNITÉ POUR ANCER LA CULTURE DE LA MODÉRATION



L'imam prêcheur, Cheikh Hocine Oualili, a indiqué, lors du premier prêche du vendredi du mois de Ramadan 2026 (2 Ramadan 1447 de l'hégire) prononcé à Djamaâ El Djazair, que le mois de Ramadan constitue une opportunité pour corriger le comportement de consommation, ancrer la culture de la modération et relever la prise de conscience, en harmonie avec les finalités du jeûne visant la purification de l'âme et le renforcement de l'esprit de solidarité. Dans son prêche devant une foule nombreuse de fidèles venus des différentes wilayas du pays, l'imam a souligné que "l'essence du jeûne s'illustre à travers la maîtrise des désirs et la rationalisation des dépenses, et non par la consommation excessive de nourriture et de boisson". Il a appelé, dans ce sens, à "faire du Ramadan un point de départ pour corriger les habitudes sociales liées au gaspillage et pour promouvoir les valeurs de responsabilité et de solidarité envers les catégories démunies".

Il a relevé, en outre, que "la modération dans la consommation durant le mois sacré reflète une compréhension juste du véritable sens du culte et incarne la dimension civilisationnelle et humaine du jeûne".

Cheikh Hocine Oualili a également rappelé que "les finalités du Ramadan reposent sur l'édification spirituelle et la réforme comportementale, ce qui est contraire aux manifestations de gaspillage et l'excès ostentatoire dans les repas et les dépenses".

APRÈS UN INCIDENT TECHNIQUE REPRISE PROGRESSIVE DE LA PRODUCTION DE LA STATION DE DESSALEMENT DE L'EAU DE RAS EL-ABYAD

L'Entreprise algérienne de dessalement de l'eau (EADE) a indiqué, vendredi dernier dans un communiqué, que la production reprendra progressivement dans les prochaines heures, au niveau de la station de dessalement de l'eau de mer de Ras el-Abyad à Oran, après un incident technique conjoncturel ayant entraîné l'arrêt préventif temporaire de l'unité. L'intervention au niveau de la station, d'une capacité de production de 300.000 mètres cubes par jour, s'est effectuée dans une maîtrise totale de la situation, avec la mobilisation de l'ensemble des moyens humains et techniques afin d'achever les procédures techniques programmées dans les plus brefs délais", a précisé la même source, rassurant que la "station devrait ainsi reprendre progressivement son activité dans les prochaines heures, jusqu'à rétablissement de sa capacité maximale de manière sûre et stable". L'EADE a

également fait observer que cette perturbation, qui a impacté l'alimentation en eau potable dans certains quartiers de la wilaya d'Oran, "demeure conjoncturelle et limitée dans le temps", soulignant que "le système de suivi et de contrôle technique a démontré son efficacité, en garantissant une intervention rapide et une bonne maîtrise de ce type de situation". "Immédiatement après le constat du dysfonctionnement, le protocole technique d'intervention rapide a été activé", a ajouté la même source, relevant que "les équipes spécialisées relevant du groupe Sonatrach ont ainsi engagé, en coordination avec l'EADE et la société nationale de génie civil et bâtiment (ENGCB), les opérations de diagnostic et de traitement conformément aux normes techniques et industrielles en vigueur".

APS

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ALGER 16

N°R : 16/00-0990467 B 15

Compte bancaire S G A n° 02100017113002183822

Edité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Bouatene Khadidja

Rédaction

M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.

O. M.

Djaffar Chibab

Abir Menasria

Amina Benhizia

Sigle d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 10 23 68
Sigle social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
L'Entreprise Nationale
de communication, d'Édition
et de Publicité
Agence ANEP,
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 51/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

INDUSTRIE AUTOMOBILE VERS UNE ALGÉRIE PLEINEMENT INTÉGRÉE

L'Algérie franchit un nouveau cap dans le développement de son industrie automobile. Jeudi dernier, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a officiellement installé un groupe de travail multisectoriel chargé d'élaborer le référentiel national d'intégration pour la production de voitures, d'autobus et de motocyclettes, a confirmé un communiqué.

Selon le communiqué, ce document constituera la référence unique pour le calcul du taux d'intégration des constructeurs, leur ouvrant l'accès aux avantages prévus par le cadre législatif et réglementaire. Cette initiative s'inscrit dans une stratégie plus large : créer un écosystème industriel intégré, où un réseau de sous-traitants locaux pourrait fournir les différentes pièces et composants nécessaires à l'industrie automobile. L'objectif affiché est ambitieux : augmenter progressivement le taux d'intégration nationale, renforcer la production locale, favoriser la création d'emplois pérennes, stimuler le transfert de technologie et développer les compétences nationales.

La volonté est claire : sortir du modèle de simple montage de véhicules importés pour construire une filière autonome capable de s'insérer durablement dans les chaînes de valeur mondiales. Ce chantier n'est pas nouveau. En mai 2025, Sifi Ghrieb, alors ministre de l'Industrie, déclarait : « Je rassure tout le monde, nous y travaillons en silence, de manière précise et scientifique, et nous allons sortir un taux d'intégration qui va satisfaire tous les Algériens. ». Il annonçait déjà la tenue d'une première rencontre pour adopter un calendrier précis du taux d'intégration, soulignant que les seuils de 10%, 20% ou 30% appliqués auparavant manquaient de clarté et d'efficacité. Pour les constructeurs agréés par l'État, tels que Fiat (Stellantis El Djazaïr), JAC (Emin Auto), Tirsam, Pen Piu (Daewoo Trucks), SYM et VMS, le taux d'intégration visé reste de 30 % à la cinquième année. Mais la question se pose désormais : les nouvelles règles seront-elles rétroactives pour ceux déjà en production ?

UNE BASE HISTORIQUE QUI A MONTRÉ SES LIMITES

Revenons en arrière, à 2014. L'Algérie lançait son processus industriel dans l'automobile avec de grandes ambitions : produire localement une part significative de composants pour voitures, autobus et motos. Le cahier des charges fixait alors des objectifs précis : 15 % d'intégration locale à la troisième



L'avenir de l'industrie automobile algérienne dépendra donc autant de la volonté politique que de la capacité opérationnelle des acteurs économiques à se conformer à ce nouveau paradigme.

année, et plus de 40 % à la cinquième. Une ambition concrète sur le papier... mais qu'en était-il réellement ? Prenons un exemple emblématique : Renault. Dès novembre 2014, le constructeur français lançait son unité de production en Algérie. Le partenariat prévoyait un taux d'intégration locale de 42 % à l'horizon 2019, coïncidant avec la fin des avantages fiscaux (ANDI). Une promesse alléchante... mais la réalité s'est vite avérée plus complexe.

UNE DÉFINITION FLOUE DE L'INTÉGRATION LOCALE

Le cahier des charges incluait l'intégration des composants produits localement et des prestations issues de la sous-traitance locale. Mais il donnait aussi aux investisseurs la possibilité de se regrouper sous forme de consortiums ou autres partenariats pour fabriquer certains composants.

En clair : acheter local ou s'associer pour produire des pièces pouvait être comptabilisé comme intégration. Même les coûts logistiques et certains services étaient pris en compte. On pourrait se demander : un taux de 40 % signifiait-il vraiment que presque la moitié des pièces provenait d'usines algériennes ? La réponse était souvent... non. La formule officielle du taux d'intégration à l'époque était complexe. En gros, le total des coûts locaux (coûts de revient des pièces fabriquées par l'usine pour elle-même, salaires et formation) et des achats locaux (pièces fabriquées localement, matières premières, logistique et prestations achetées) divisé par le total des coûts locaux, la valeur des achats locaux et la valeur des achats à l'importation.

À cela s'ajoutait un bonus de 10 % pour l'adaptation sur les véhicules des moteurs, ponts et boîtes de vitesses produits localement. Une formule qui, sur le papier, semblait généreuse... mais qui, dans la pratique, permettait de gonfler les

chiffres sans produire réellement plus. Le décret exécutif n°17-344, publié en novembre 2017, était censé clarifier les règles. Selon l'article 4 : la société de production et de montage s'engage à atteindre un taux d'intégration minimum de 15 % après la troisième année et de 40 % à 60 % après la cinquième année, en respectant le détail des taux d'intégration progressifs par catégorie. Mais là encore, les zones d'ombre persistaient. Le taux d'intégration incluait désormais le taux d'exportation des pièces de rechange (PDR) et le taux d'emplois PDR. Une nouveauté, certes, mais qui complexifiait le calcul et restait basée sur des valeurs financières plutôt que sur la production réelle. Résultat : beaucoup d'usines affichaient un taux d'intégration flatteur... sans que la majorité des pièces soit réellement fabriquée en Algérie.

PLACE AU RÉEL EN 2026

C'est là que tout change. Le 26 juin 2026, Ahmed Salem Zaid, directeur général du développement industriel au ministère de l'Industrie, l'a affirmé sur la Chaîne 1 : « Le taux d'intégration sera calculé, à l'avenir, sur une base réelle. » Finis les chiffres gonflés par des achats ou des partenariats fantômes. Chaque pièce produite localement comptera pour de vrai. Le ministère entend ainsi transformer le montage en industrie tangible, avec un véritable transfert de technologie et

une montée en compétences pour les ouvriers et ingénieurs locaux. Zaid explique clairement le problème des années passées : « Le calcul sur une base financière est inefficace, surtout avec la dévaluation de la monnaie nationale. » L'approche future sera simple, mais stricte : on compte ce qui sort des usines algériennes, point final.

Essayez de vous mettre à la place du ministre : si une usine importe 50 % de ses composants mais fait croire à une intégration de 40 %, le taux reflète-t-il la réalité ? Non. Par contre, si chaque moteur, boîte de vitesses ou châssis produit localement est pris en compte, le taux est-il fidèle ? Oui. En répondant à ces questions, vous comprenez l'enjeu : passer de l'illusion de l'intégration à la réalité industrielle.

UNE FILIÈRE SOUS SURVEILLANCE ET EN MUTATION

Avec cette nouvelle feuille de route, le gouvernement algérien envoie un message clair aux investisseurs : le temps des règles floues et des calculs financiers approximatifs est révolu. L'intégration locale doit désormais être mesurable et tangible. Mais le défi reste immense : convaincre les constructeurs de s'adapter à cette rigueur, créer un réseau de sous-traitants fiables et moderniser les compétences locales. L'avenir de l'industrie automobile algérienne dépendra donc autant de la volonté politique que de la capacité opérationnelle des acteurs économiques à se conformer à ce nouveau paradigme. L'Algérie s'apprête à transformer ses ambitions automobiles en une industrie concrète et intégrée. Si le chemin est semé d'obstacles, la détermination de l'État à imposer une intégration réelle et durable pourrait bien changer la donne, faisant de la production locale de véhicules un véritable moteur économique et technologique pour le pays.

G. Salah Eddine

VOLVO GROUP

UN GÉANT SUÉDOIS VEUT FAIRE DE L'ALGÉRIE SON HUB D'EXPANSION

Le constructeur suédois Volvo Group intensifie ses échanges avec les autorités algériennes dans une dynamique visant à consolider et élargir sa présence industrielle sur le territoire national. Cette démarche stratégique a été mise en lumière le 13 février 2026 à Alger lors de la visite officielle de Jens Holtinger, vice-président exécutif du groupe, accueilli par le ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, et en présence de l'ambassadrice de Suède en Algérie, Anna Block Mazoyer.



Les discussions ont principalement porté sur l'évolution des projets liés à la production de camions en Algérie, tout en explorant les opportunités d'élargissement des activités de Volvo dans le pays. Les échanges ont permis d'analyser les besoins actuels du marché national, ainsi que les solutions techniques et industrielles pouvant renforcer la présence du constructeur suédois sur le territoire algérien.

Selon un communiqué officiel de l'ambassade de Suède, la rencontre a également mis en avant la volonté de Volvo de soutenir le développement industriel national à travers plusieurs axes prioritaires : la production de camions lourds adaptés aux besoins locaux, le renforcement du service après-vente pour garantir une expérience client complète et durable, ainsi que l'intégration des acteurs locaux dans la chaîne d'approvisionnement, contribuant à la montée en compétence des entreprises algériennes et au développement du tissu industriel national.

Cette approche s'inscrit dans une stratégie de long terme, visant à faire de l'Algérie un hub industriel régional pour Volvo Group. Elle permet non seulement de consolider les liens économiques et technologiques entre les deux pays, mais aussi de créer un écosystème durable, capable d'accompagner la croissance de

l'industrie automobile locale tout en positionnant le pays comme un acteur clé pour le transport lourd en Afrique du Nord.

L'USINE DE MEFTAH : UN PILIER STRATÉGIQUE POUR VOLVO EN AFRIQUE

La présence industrielle du groupe suédois Volvo en Algérie repose principalement sur son unité de montage située à Meftah dans la wilaya de Blida. Cette usine assemble des camions sous la marque Renault Trucks El-Djazaïr, filiale détenue à 100 % par Volvo Group depuis 2001, et constitue un pilier stratégique pour la coopération industrielle Algérie-Suède. Clé en main, elle permet la production locale de véhicules destinés principalement au marché national du transport lourd, tout en consolidant le positionnement de l'Algérie sur le marché africain du transport routier de marchandises. Lors de sa rencontre avec le ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, Volvo a présenté plusieurs projets visant à accroître les capacités et la performance de l'usine de Meftah. Parmi ceux-ci, le développement des services de distribution et de maintenance, garantissant un suivi complet et durable des véhicules produits localement, a été mis en avant. Cette initiative vise à renforcer la fiabilité des opérations et la satisfaction des clients. Un autre volet concerne l'accompagnement technique des

clients, avec un focus sur l'optimisation de l'utilisation des véhicules et l'amélioration de l'efficacité opérationnelle. Volvo souhaite ainsi offrir un service complet, allant de la conception à la maintenance, afin d'asseoir sa réputation de partenaire industriel fiable et engagé sur le marché algérien.

L'investissement dans les nouvelles technologies constitue également un axe majeur. Les discussions ont mis en lumière la volonté du groupe d'améliorer l'efficacité énergétique, la durabilité et la performance globale des camions assemblés en Algérie. L'objectif est de faire de l'usine de Meftah un centre d'excellence Volvo pour l'Afrique, capable de rayonner au-delà des frontières nationales et de servir de modèle pour les opérations industrielles du groupe sur le continent.

Un autre enjeu stratégique repose sur l'intégration des petites et moyennes entreprises algériennes dans la chaîne d'approvisionnement de Volvo. Cette démarche vise à augmenter le taux de composants locaux utilisés, à renforcer les compétences techniques et managériales, et à dynamiser le tissu industriel national en créant de nouvelles opportunités de collaboration avec le secteur privé. Cette stratégie d'intégration s'inscrit dans la vision du gouvernement algérien, qui cherche à renforcer la production locale, soutenir l'emploi

qualifié et favoriser le transfert de technologies dans un secteur clé pour le développement économique du pays. Elle traduit une volonté commune de Volvo et de l'Algérie de bâtir un écosystème industriel durable, capable d'accompagner la croissance de l'industrie automobile nationale tout en positionnant le pays comme un acteur de référence en Afrique.

UNE AMBITION PARTAGÉE

La rencontre du 13 février 2026 illustre la volonté mutuelle de l'Algérie et de Volvo Group de consolider une coopération industrielle stratégique. Au-delà de la production de camions, l'objectif est de créer un partenariat durable, fondé sur la montée en compétences, l'innovation technologique et l'intégration locale. En combinant production locale, développement technologique et intégration des PME, l'Algérie s'affirme comme un partenaire industriel stratégique, capable de soutenir la croissance d'un leader mondial tout en renforçant sa propre souveraineté industrielle et technologique. Cette dynamique, si elle se concrétise, pourrait transformer l'industrie automobile algérienne, positionnant le pays comme un hub régional d'assemblage et de services pour le transport lourd, avec des retombées significatives sur l'emploi, la formation et la compétitivité nationale.

G. Salah Eddine

VERS LA RELANCE DE L'USINE DE PIÈCES ET ACCESSOIRES AUTO «MADE IN ALGERIA» À TISSEMSILT

Le wali de Tissemsilt, Fethi Bouzaid, accompagné du président de l'APW et des autorités militaires et sécuritaires, du secrétaire général de la wilaya et de plusieurs directeurs exécutifs et du PDG de la Société Générale d'Injection Plastique (GPI), Abdelkader Adja, se sont rendus mardi dernier sur le site de l'unité de production de pièces et accessoires automobiles à Sidi Mansour (commune de Khemisti). Cette visite d'inspection vise à finaliser les dernières mesures avant le redémarrage officiel de ce pôle industriel stratégique.

S'inscrivant dans la stratégie de l'État visant à récupérer et à relancer les projets saisis dans le cadre de la lutte contre la corruption, cette initiative répond aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

L'objectif est d'intégrer ces actifs dans le circuit productif national pour stimuler un développement global et durable.

Le projet ambitionne de couvrir les besoins du marché national en composants plastiques, lesquels représentent environ 30 % de la structure d'un véhicule. Au-delà de la réduction de la facture d'importation, l'usine est attendue sur le front de l'emploi, avec la création de nombreux postes directs et indirects pour les jeunes de la région.

M. Bouzaid a insisté sur un suivi mensuel rigoureux de l'état d'avancement des travaux, réitérant l'engagement de l'État à lever tous les obstacles bureaucratiques ou logistiques. Il a notamment instruit les services concernés pour garantir un raccordement optimal aux réseaux d'électricité et de gaz.

« Cette usine doit devenir un pôle industriel de référence, capable de lier l'investissement à l'emploi durable », a-t-il affirmé.

Le wali a également souligné l'importance de créer des passerelles entre l'usine, l'université et les centres de formation professionnelle. L'idée est de mettre en place des conventions permettant aux stagiaires de bénéficier d'une formation pratique sur site, facilitant ainsi leur insertion définitive dans le cycle de production.

Enfin, l'administration locale s'est engagée à un suivi quotidien du développement des nouvelles zones d'activités. L'ambition affichée est de transformer la zone de Sidi Mansour en un véritable levier de croissance, attirant des investisseurs sérieux pour renforcer l'économie locale et nationale.

R. N.

EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES, CONTENEURS, PASSAGERS...

UNE FORTE ACCÉLÉRATION DU TRAFIC AU PORT D'ALGER

Le Port d'Alger confirme sa montée en puissance. Au troisième trimestre 2025, le trafic global des marchandises traitées a progressé de 17,31 %, atteignant 2,4 millions de tonnes entre juillet et septembre, contre 2 millions de tonnes sur la même période en 2024, selon le dernier bilan publié par l'Entreprise portuaire d'Alger (EPAL).

Cette progression soutenue traduit un regain d'activité portuaire à plusieurs niveaux dans un contexte marqué par des ajustements réglementaires et une volonté affirmée de diversifier l'économie nationale.

La hausse concerne aussi bien les importations que les exportations, avec des évolutions respectives de 12,07 % et 56,29 %. Une performance notable du côté des exportations, qui reflète la dynamique des filières hors hydrocarbures.

Le trafic hors hydrocarbures représente désormais 66 % du trafic global et affiche une augmentation de 8,57 % par rapport au troisième trimestre 2024. Ce chiffre, au-delà de sa dimension statistique, s'inscrit dans la stratégie nationale de diversification des recettes extérieures.

L'EPAL souligne qu'« à l'instar des trimestres précédents, les résultats du troisième trimestre 2025 demeurent fortement positifs et témoignent d'une amélioration de l'activité à plusieurs niveaux, et ce, en dépit des changements introduits dans les procédures liées aux importations », rappelant que « depuis juillet 2025, les importateurs sont soumis à l'obligation de fournir les documents relatifs à leurs programmes prévisionnels d'importation ».

Autrement dit, la croissance s'est opérée malgré un encadrement plus strict des flux à l'importation, ce qui confère à ces résultats une valeur particulière.

PLUS DE NAVIRES, PLUS DE ROTATION

Le trafic de la navigation a enregistré une progression de 17,29 %, avec 536 navires accueillis au troisième trimestre 2025 contre 457 un an plus tôt. Parmi eux, 431 navires opérants



ont été enregistrés, contre 356 en 2024.

Cette augmentation du nombre d'escales témoigne d'une attractivité accrue du port, mais elle pose également la question de la capacité opérationnelle et de l'optimisation des infrastructures.

Sur le plan de l'exploitation, les indicateurs présentent un contraste intéressant. L'attente moyenne en rade a reculé, passant de 1,78 jour à 1,53 jour. Une amélioration significative, notamment pour les navires vraciers, dont le délai d'attente est passé de 10,78 jours à 7,93 jours.

En revanche, le séjour à quai s'est légèrement allongé, passant de 3,43 jours à 3,71 jours. Cette hausse de 0,28 jour concerne presque tous les types de navires, en particulier les cargos et les porte-conteneurs, dont les rallongements atteignent respectivement 2,08 jours et 1,42 jour. Ce paradoxe apparent suggère une intensification du traitement des marchandises, mais aussi un besoin d'optimisation logistique pour éviter les effets d'engorgement à quai.

Dans le même sens, notons que le trafic des conteneurs poursuit sa trajectoire ascendante. 106.293 EVP (équivalent vingt pieds) ont été traités, contre 71.383 au troisième trimestre 2024, soit une progression de 48,91 %. Le tonnage net s'est établi à 521.160 tonnes, contre 482.386 tonnes un an auparavant. Les livraisons de conteneurs ont suivi la même

dynamique, passant de 23.111 unités à 30.212 unités livrées, soit une hausse de 30,73 %.

Cette forte croissance du segment conteneurisé reflète l'évolution des échanges commerciaux vers des flux plus structurés et standardisés, en phase avec les chaînes logistiques internationales. Elle positionne le Port d'Alger comme un maillon clé dans la compétitivité du commerce extérieur.

LE NOMBRE DE PASSAGERS PROGRESSE

Le troisième trimestre, traditionnellement marqué par la haute saison estivale, a confirmé la vitalité du trafic passagers.

226.053 voyageurs ont transité par le Port d'Alger, contre 181.411 à l'été 2024, soit une progression de 24,61 %. Cette hausse s'explique notamment par des tarifs concurrentiels proposés par de nouvelles compagnies maritimes de transport de voyageurs. Au-delà du simple chiffre, cette évolution illustre l'intensité des liens humains et économiques entre l'Algérie et sa diaspora, et souligne le rôle du port comme interface stratégique entre le territoire national et l'espace international.

PERFORMANCE FINANCIÈRE EN NETTE PROGRESSION

Sur le plan financier, le résultat net de l'entreprise s'est établi à 1,3 milliard de dinars, en hausse de 74,41 % par rapport à l'année précédente.

Cette performance traduit non seulement l'augmentation du volume d'activité, mais aussi une amélioration de la rentabilité opérationnelle. Elle conforte la trajectoire de consolidation de l'EPAL dans un environnement où la compétitivité portuaire devient un enjeu régional.

Au-delà des chiffres trimestriels, ces résultats constituent un indicateur avancé de la conjoncture économique. Le Port d'Alger, en tant que principal hub maritime du pays, reflète les évolutions du commerce extérieur, de la consommation interne et des capacités exportatrices.

La progression simultanée des exportations hors hydrocarbures, du trafic conteneurisé et du flux passagers envoie un signal clair : l'activité économique s'intensifie.

Reste désormais à transformer cette dynamique en performance structurelle durable. Modernisation des infrastructures, digitalisation des procédures, optimisation logistique et interconnexion avec les réseaux terrestres seront déterminantes pour consolider cette trajectoire.

Un port performant ne se mesure pas seulement à son volume, mais à sa capacité à soutenir l'économie nationale dans la durée. Et sur ce point, le troisième trimestre 2025 marque un tournant significatif. 2026 devra donc servir de confirmation à cette montée en puissance.

G. Salah Eddine

DGI : REPORT DES DÉCLARATIONS FISCALES POUR LES CONTRIBUABLES

La Direction générale des impôts (DGI) a annoncé jeudi dernier le report des échéances concernant la déclaration mensuelle (série G50) pour les mois de janvier et février 2026, ainsi que pour la déclaration relative à la taxe sur la formation professionnelle continue et la taxe d'apprentissage pour l'exercice 2025.

Concrètement, la date limite pour le dépôt de la déclaration mensuelle d'impôt pour janvier 2026 est désormais fixée au mardi 10 mars 2026, au lieu du 20 février. Pour février 2026, l'échéance est repoussée au jeudi 26 mars 2026, en remplacement de la date initiale du 20 mars. Cette extension s'applique également aux déclarations de cotisations sociales, incluant l'impôt sur la formation professionnelle continue et l'impôt sur l'apprentissage pour l'exercice 2025,

dont la date limite est alignée sur celle de février, soit le 26 mars 2026.

Selon la DGI, ce report vise à offrir aux contribuables les meilleures conditions possibles pour s'acquitter de leurs obligations fiscales, notamment en raison des problèmes techniques récents rencontrés sur le système électronique «Jibaya'tic».

Pour les contribuables n'ayant pas pu effectuer leur déclaration en ligne, la DGI précise que le dépôt classique auprès des centres des impôts reste possible. Elle a par ailleurs présenté ses excuses pour les désagréments occasionnés et a assuré que tous les moyens ont été mobilisés pour rétablir le service dans les meilleurs délais. Dans le cadre d'une amélioration durable, des travaux sont actuellement menés pour migrer le

système d'information vers le nouveau centre de données du ministère des Finances dans le but d'optimiser les performances et la stabilité des services numériques destinés aux usagers. Cette décision traduit une volonté claire de renforcer la proximité et la flexibilité offertes aux contribuables, tout en assurant la modernisation et la fiabilité des outils numériques au cœur de la fiscalité algérienne.

Avec ces mesures, la DGI ne se contente pas de repousser des échéances, elle inscrit ses services dans une logique d'efficacité durable, rappelant que la modernisation du paiement et de la déclaration fiscales reste une priorité stratégique pour accompagner les citoyens et les entreprises dans un contexte numérique en constante évolution.

Abir Menasria

EN VISITE DE TRAVAIL ET D'INSPECTION UNE DÉLÉGATION MINISTÉRIELLE À ORAN



Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, s'est rendu hier dans la wilaya d'Oran dans le cadre d'une visite de travail et d'inspection, accompagné du ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, M. Mohamed Arkab, du ministre de l'Hydraulique, M. Taha Derbal, ainsi que du secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaïb. Cette visite s'inscrit dans le cadre du suivi

des projets de développement et de l'évaluation de l'état d'avancement de plusieurs chantiers relevant de leurs secteurs respectifs.

À leur arrivée, les membres du gouvernement ont été accueillis par le wali d'Oran, en présence du président de l'Assemblée populaire de wilaya, des membres de la commission de sécurité, des parlementaires des deux chambres, ainsi que des cadres centraux, des élus et des responsables locaux de la wilaya.

JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LA LANGUE AMAZIGHE DANS LE SYSTÈME JUDICIAIRE NATIONAL LE RÔLE DE LA TRADUCTION JUDICIAIRE MIS EN AVANT

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaa, a présidé, hier, aux côtés du secrétaire général du Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA), M. Si El Hachemi Assad, la cérémonie d'ouverture d'une journée d'étude consacrée au thème "La langue amazighe dans le système judiciaire national : vers la consécration de tamazight dans la pratique judiciaire et professionnelle", à l'Ecole supérieure de la magistrature (ESM) de Koléa (w. Tipasa), a indiqué un communiqué du ministère de la Justice. "L'organisation de cette journée d'étude, en partenariat entre le ministère de la Justice et le Haut-Commissariat à l'amazighité, s'inscrit dans le cadre de la



célébration de la Journée internationale de la langue maternelle et traduit l'engagement de l'Etat à promouvoir la langue amazighe et à renforcer sa place au sein des différentes institutions de la République", précise la même

source. Cette rencontre a abordé "plusieurs principaux axes, notamment le cadre constitutionnel et juridique de la justice linguistique, le rôle de la traduction judiciaire en tant que mécanisme garantissant les conditions d'un procès

équitable, ainsi que la présentation des expériences de terrain et des défis pratiques liés à l'usage de la traduction lors des audiences judiciaires", lit-on dans le communiqué.

"Une élite d'universitaires et d'enseignants spécialistes, ainsi que des magistrats, des experts, des

traducteurs et des cadres des deux secteurs ont pris part aux travaux de cette journée d'étude, afin d'enrichir le débat et de favoriser l'échange d'expériences", conclut le communiqué.

R. N.

CONCOURS DE L'EQUIPE D'OR À LA SEMAINE ARABE DE LA PROGRAMMATION L'ALGÉRIE DÉCROCHE LA PREMIÈRE PLACE

Le communiqué du ministère de l'Éducation nationale, publié vendredi dernier, a annoncé que les étudiants Bensaad Abdellah et Bensaad Meriem du lycée Abderrezak-Bouhara d'El Khroub (Constantine) ont remporté le premier prix du concours de l'Équipe d'or pour la tranche d'âge 13-18 ans. Cette compétition fait partie de la cinquième édition de la Semaine arabe de la programmation, orchestrée par l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO).

En effet, ces éminents étudiants ont remporté le premier prix au niveau arabe, à égalité avec l'État du Yémen. Cela a eu lieu dans le cadre de la

cinquième édition de la Semaine arabe de la programmation, qui s'est déroulée sous le thème « L'intelligence artificielle et la programmation au service de la culture arabe ». Cet événement a été organisé par l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences en partenariat avec l'Association tunisienne pour les initiatives éducatives et a vu la participation de 18 pays arabes. Le ministère affirme que cette excellence que l'on retrouve chez nos enfants n'est autre que la preuve de l'esprit de compétition, de discipline, de persévérance et d'ambition qui leur a été inculqué et qui les pousse à faire rayonner le drapeau national dans

les forums arabes et internationaux. Au cours de cet événement, le ministre de l'Éducation nationale, Mohammed Seghir Saâdaoui, a félicité les récipiendaires en louant cette récompense bien méritée. Il a également renouvelé son soutien et ses encouragements à tous les élèves inventifs, ainsi qu'à leurs encadrants.

La source a également noté que la promotion de la culture du codage et de l'intelligence artificielle dans les établissements scolaires « représente un socle essentiel pour construire l'Algérie du savoir et de l'excellence, ainsi que pour renforcer sa présence dans le domaine numérique arabe et mondial ».

Amira Benhizia

AIR ALGÉRIE VISE PRÈS DE 10 MILLIONS DE PASSAGERS EN 2026

La compagnie nationale aérienne Air Algérie ambitionne de transporter près de 10 millions de passagers en 2026, en misant sur l'expansion de son réseau et la refonte de l'expérience client, indique un communiqué publié mercredi dernier. Lors de son sommet annuel 2026, organisé à son siège central Saïd-Aït-Messaoudene, la compagnie a fait savoir qu'elle vise à franchir le cap de 9,8 millions de passagers, soit un million de voyageurs supplémentaires par rapport à 2025.

Pour atteindre cet objectif, l'expansion vers des marchés internationaux à fort potentiel sera accompagnée d'une transformation profonde de l'expérience client, selon la même source.

Les chiffres présentés à cette occasion

font état d'une dynamique positive en 2025, avec 8,8 millions de passagers transportés, enregistrant une hausse de 11 % par rapport à 2024. L'année écoulée est ainsi qualifiée d'étape « décisive » dans le plan de développement de la compagnie. Parmi les avancées majeures figurent la création de la filiale Domestic Airlines, dédiée au transport intérieur, ainsi que le lancement du processus de réception d'une nouvelle flotte de gros porteurs. La compagnie, engagée dans une transformation vers une structure de holding, a également concrétisé le lancement de sa filiale GO (Ground Operations), spécialisée dans les services au sol. La rencontre, tenue en présence du

PDG d'Air Algérie, Hamza Benhamouda, et du directeur général de l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC), Hassan Boulfelfel, a permis d'évaluer les résultats enregistrés et d'identifier les axes d'amélioration. Les travaux ont porté notamment sur les nouvelles solutions informatiques « 2026 RefX » et CRM, la refonte du programme de fidélité (FFP), le développement des services



auxiliaires, l'amélioration de la rentabilité des lignes et l'optimisation des coûts d'exploitation. Le sommet s'est achevé par la distinction des plus performants, saluant leur contribution à la réussite de la compagnie.

À travers cette feuille de route, Air Algérie entend consolider sa position sur le marché aérien et inscrire sa croissance dans une dynamique de modernisation et de performance durable.

Ch. M.

STABILISATION DES PRIX DURANT LE RAMADAN SIGNES POSITIFS DE L'ADHÉSION DES COMMERÇANTS À LA DÉMARCHE

Le secrétaire général de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), Issam Bedrissi, a indiqué mercredi à Sétif que les vendeurs de fruits et légumes affichent des signes positifs d'adhésion à la démarche de « stabilisation des prix durant le Ramadan ».

Dans une déclaration à l'Agence de presse algérienne (APS), en marge d'une visite au marché de gros des fruits et légumes de Sétif ainsi qu'au marché de détail des viandes, fruits et légumes d'El Eulma, le responsable a précisé que cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une campagne nationale de sensibilisation. Son objectif : garantir la stabilité des prix et préserver le pouvoir d'achat des citoyens durant le mois sacré. Lancée au début du mois en cours depuis la ville de Maghnia (wilaya de Tlemcen), cette campagne se poursuit dans les principaux pôles commerciaux du pays tout au long du Ramadan. Selon Issam Bedrissi, l'équipe chargée du suivi a constaté, à travers 34 espaces commerciaux répartis sur sept wilayas visitées depuis le lancement de l'opération, un engagement notable des commerçants. L'ambition affichée est claire : faire du Ramadan « une période exceptionnelle en matière



d'approvisionnement, de distribution et de maîtrise des prix ». Il a également souligné une baisse significative des prix de certains produits agricoles, atteignant jusqu'à 50 % à l'approche du Ramadan sur les marchés de gros d'Oued Athmania (Mila) et de Sétif, ainsi qu'au marché de détail d'El Eulma. La campagne s'est aussi appuyée sur la diffusion en direct de vidéos depuis les marchés visités afin d'informer les citoyens sur les niveaux de prix pratiqués et de mettre en avant la disponibilité des produits. Tout en

insistant sur l'abondance des denrées sur les marchés nationaux, le responsable a rappelé que cette dynamique répond aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, appelant à traduire la disponibilité des produits en stabilité des prix et en amélioration concrète du pouvoir d'achat. Par ailleurs, des efforts sont engagés pour l'ouverture de restaurants de solidarité destinés au f'tour au sein des marchés de gros et de certains marchés de proximité, en coordination avec les commerçants et

le Croissant-Rouge algérien. La campagne de sensibilisation s'est déroulée mercredi dans les marchés de gros d'Oued Athmania (Mila) et de Sétif, ainsi qu'au marché de détail d'El Eulma, en présence de représentants professionnels et associatifs, dont le président de la Fédération nationale des commerçants et mandataires en gros de fruits et légumes, le coordinateur de wilaya de l'UGCAA et des représentants de la protection des consommateurs.

Abir Menasria

PRODUITS HALIEUTIQUES : PRÈS DE 400 POINTS DE VENTE DIRECTE À TRAVERS LE PAYS

Au total 390 points de vente directe de produits halieutiques ont été déployés à travers les wilayas du pays afin d'assurer l'approvisionnement du marché et la stabilité des prix pendant le mois du Ramadhan, dont 139 relevant de l'Office national des aliments du bétail (ONAB), a indiqué le Directeur général de la pêche et de l'aquaculture, au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Miloud Triaa. "Des rencontres ont été organisées avec les professionnels de la pêche et de l'aquaculture afin de garantir la disponibilité des produits halieutiques et la stabilité des prix. Actuellement, 390 points de vente sont

opérationnels à l'échelle nationale, avec un objectif d'atteindre 450 points pendant le mois sacré", a indiqué à l'APS M. Triaa, notant qu'il s'agit d'un dispositif visant à garantir l'abondance, la disponibilité et la régulation des prix pendant le mois sacré. L'ONAB, at-il ajouté, assure notamment la commercialisation du tilapia rouge à travers son réseau de points de vente et prévoit d'augmenter progressivement le nombre de ces espaces de commercialisation pour atteindre 200. La commercialisation couvre, outre les wilayas côtières, plusieurs wilayas de l'intérieur et du Sud où l'aquaculture s'est particulièrement

développée ces dernières années, à l'instar de Ouargla, El Oued, Adrar et Béchar, at-il précisé, affirmant que d'importantes quantités de produits halieutiques seront mises sur le marché pendant le mois sacré. S'agissant des prix appliqués sur les produits, ils ont été fixés à 1.250 DA/kg pour la dorade et le loup de mer et 600 DA/kg pour le tilapia rouge, indique M. Triaa. Interrogé, par ailleurs, sur le volume de la production nationale en produits de pêche et d'aquaculture, le même responsable a relevé qu'il avoisine en moyenne les 120.000 tonnes par an.

APS

AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL UN NOUVEAU SILO À GRAINS À EL MENIAA

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine Oualid, a posé hier, la première pierre d'un nouveau silo à grains à El Meniaa. Il a également inauguré un autre centre d'entreposage et remis les lettres de nomination aux travailleurs de ces infrastructures. Le wali d'El Meniaa, Benmalek Mokhtar, a accueilli le ministre lors de cette visite, qui avait pour objectif d'évaluer l'état du secteur agricole local et d'apprécier l'avancement des projets de développement réalisés dans la région. Ces initiatives englobent l'extension des

zones irriguées, le soutien aux producteurs agricoles et l'encouragement des investissements dans le secteur, conformément à la stratégie nationale visant à moderniser l'agriculture et à renforcer les infrastructures. La visite a mis en lumière l'importance d'accroître les zones irriguées, avec la mise en œuvre d'initiatives visant à élargir la superficie des terres cultivables et à améliorer la production. Le soutien aux agriculteurs a été renforcé par la distribution d'équipements et de fertilisants, par des conseils pratiques et par la mise en

place de formations destinées à améliorer leurs compétences. La promotion de l'investissement agricole dans la région a également été soulignée, le gouvernement déployant des mesures incitatives pour attirer les investisseurs, accroître la productivité et générer de nouveaux emplois, stimulant ainsi l'économie locale. Ces initiatives jouent un rôle crucial dans la sécurité alimentaire nationale, en réduisant la dépendance aux importations et en valorisant les produits locaux. Elles contribuent aussi au développement rural en améliorant les

conditions de vie des communautés et en créant des opportunités d'emploi pour les jeunes. Cette visite souligne la valeur stratégique de ces projets dans le cadre de la politique nationale, renforçant le développement durable et la valorisation d'un secteur essentiel pour l'économie du pays. Elle illustre également l'importance d'investir dans l'agriculture pour garantir une sécurité alimentaire pérenne et construire un futur prospère pour la région et le pays dans son ensemble.

Amira Benhizia

INDUSTRIE MINIÈRE

TRENTE NOUVELLES SPÉCIALITÉS POUR ACCOMPAGNER L'ESSOR DE GARA DJEBILET

Au lendemain de la rentrée professionnelle marquée par l'accueil de plus de 285.000 stagiaires et apprentis, la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, a réaffirmé la priorité accordée à l'adaptation du secteur aux besoins de l'économie nationale.



Le lancement officiel du nouveau cycle de formation depuis Tindouf n'a rien d'anodin : il s'inscrit dans la dynamique d'accompagnement du projet stratégique de Gara Djebilet. Le secteur a ainsi enrichi son offre avec une trentaine de spécialités de haut niveau, destinées à soutenir la montée en puissance de la mine de fer. Ces nouvelles formations couvrent l'ensemble de la chaîne de valeur, de l'extraction au transport, jusqu'à la transformation du minéral. Intervenant sur les ondes de la Chaîne 3, la ministre a précisé que la rentrée du 15 février a vu l'introduction de « 30 nouvelles spécialités », dont sept qualifiantes et

diplômantes en techniques minières, ainsi que quatre formations qualifiantes en techniques ferroviaires. Plus de 200 stagiaires suivent déjà ces cursus conçus pour répondre aux besoins spécifiques générés par le projet de Gara Djebilet, notamment pour les conducteurs d'engins lourds et les métiers techniques liés à l'extraction et à la transformation. Concrètement, les établissements de formation, à l'image de l'Institut national spécialisé de formation professionnelle de Tindouf, ont adapté leurs programmes en concertation avec les opérateurs économiques et les spécialistes du

secteur. « Nous nous sommes préparés bien avant le lancement officiel du projet minier », a souligné la ministre, rappelant que les contenus pédagogiques ont été révisés à l'échelle nationale et ajustés aux exigences spécifiques du site. Au-delà du secteur minier, le ministère entend répondre avec célérité aux besoins des différents segments de l'économie. La relation avec les opérateurs publics et privés s'appuie désormais sur des « mécanismes permanents » de concertation. Cette démarche a favorisé l'émergence de centres d'excellence implantés au cœur des sites industriels. L'Algérie en compte

aujourd'hui 18, dont 10 déjà opérationnels et huit autres en cours d'ouverture, notamment à Constantine dans le domaine de la production pharmaceutique.

UNE OUVERTURE RENFORCÉE VERS L'AFRIQUE

La modernisation du système de formation professionnelle attire également un nombre croissant d'étudiants étrangers. Inauguré en décembre 2025 à Boumerdès, l'Institut africain de formation professionnelle accueille déjà 500 stagiaires africains. Les formations proposées sont définies en fonction des priorités économiques des pays partenaires. Dans ce cadre, l'Algérie a récemment reçu une délégation d'une vingtaine d'étudiants du Zimbabwe, orientés vers des formations en langue anglaise à l'Institut de Tlemcen spécialisé dans les métiers du tourisme et de l'hôtellerie. Une seconde délégation est attendue pour suivre des cursus dans les énergies renouvelables, ainsi que dans les techniques de gestion et de contrôle de qualité. À travers cette stratégie, le secteur de la formation professionnelle affirme sa volonté de soutenir les grands projets structurants nationaux, tout en consolidant la coopération africaine, faisant de la qualification des ressources humaines un levier central du développement économique.

R. S.

TRAVAUX PUBLICS

RÉUNION DE SUIVI DU PROJET DE LA LIGNE MINIÈRE EST

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, M. Abdelkader Djellalou, a présidé une réunion de travail consacrée au suivi de la réalisation du projet de la ligne minière est Annaba - Bled El-Hodba, notamment dans son tronçon reliant les deux communes de Bouchegouf et de Dréa, a indiqué un communiqué du ministère. Étaient présents à cette rencontre, tenue au siège du ministère, un représentant du ministère, le directeur général de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires

(ANESRIF) et des cadres centraux, ainsi que des représentants du consortium algéro-chinois et par visioconférence, en direct du site du projet dans la wilaya de Souk-Ahras, des représentants de l'ANESRIF, des entreprises de réalisation et des bureaux d'études.

"Les solutions identifiées et les mesures prises, liées à la réorganisation du projet et qui permettront de parachever le projet dans les délais impartis, ont été abordées, à cette occasion", précise le communiqué.

APS

FINANCE ISLAMIQUE : LA BDL ANNONCE UNE RÉDUCTION DE 50% SUR LES CRÉDITS À LA CONSOMMATION PENDANT LE RAMADAN

La Banque de développement local (BDL) a annoncé, hier dans un communiqué, une remise exceptionnelle de 50% sur la marge de profit des crédits à la consommation de la finance islamique, destinée à l'acquisition d'une large gamme d'équipements électroménagers et électroniques pendant le mois de Ramadan. Ces crédits pertinents de la formule "Mourabaha Consommation" profitent d'une "réduction exceptionnelle de 50% sur la marge de profit, qui passe de 8,5% à 4,25%, permettant aux citoyens de financer leurs projets à des conditions plus avantageuses" durant le mois sacré, indique la banque publique qui lance cette initiative pour la deuxième année consécutive.

Le montant du financement peut varier de 50.000 DA à 1.000.000 DA et couvrir jusqu'à 100% de la valeur du bien TTC pour "des durées de remboursement flexibles allant de 3 à 36 mois", a-t-elle détaillé.

Ce financement permet l'acquisition d'une large gamme d'équipements nécessaires au foyer : appareils électroménagers (réfrigérateurs, climatiseurs, machines à laver, cuisinières), matériel électronique et informatique, ainsi que différents équipements domestiques, conformément aux conditions prévues par la formule, a-t-elle précisé, en invitant les citoyens souhaitant profiter de cette offre à se rapprocher de l'une de ses agences pour "bénéficier d'un financement sûr, flexible et économique".

La formule «Mourabaha Consommation» est une formule de financement conforme aux principes islamiques, reposant sur "la transparence et la clarté des conditions" et proposant une "solution de financement avantageuse et accessible", rappelle la BDL. APS

ALGÉRIENNE DES AUTOROUTES CONTINUÏTÉ DES SERVICES H24 DURANT LE MOIS SACRÉ

L'Algérienne des autoroutes (ADA) a annoncé, mercredi dernier dans un communiqué, la mobilisation de tous ses agents de patrouille et des services d'intervention et de maintenance sur l'ensemble des tronçons de l'autoroute Est-Ouest durant le mois de Ramadan, en assurant la continuité des services H24.

Dans ce cadre, l'entreprise a affirmé que ses services «continueront d'accompagner les usagers de la route et veilleront à garantir leur sécurité durant leurs déplacements, afin d'apporter soutien et assistance en cas d'accident ou imprévu, et ce, à travers le système de permanence 24h/24h».

L'ADA a appelé, dans son communiqué, les usagers de l'autoroute à la prudence et à la vigilance et à la prudence face aux risques de fatigue et de somnolence, des facteurs pouvant entraîner des accidents de la route», recommandant d'éviter la conduite prolongée sans pause et de s'arrêter au niveau des relais autoroutiers ou stations de services pour se reposer.

APS

«NUITS ALGÉROISES À L'ESPRIT ANDALOU»

DES MÉLODIES RAFFINÉES PORTÉES PAR DES VOIX ENVOÛTANTES

La vingtième édition de «*Andaloussiette El Djazaïr*» se tiendra du 25 février au 15 mars à la salle de cinéma El Sahel de Chéraga, sous le slogan «*Nuits algéroises à l'esprit andalou*». Organisée par l'Établissement Arts et Culture d'Alger dans le cadre de son programme des soirées de Ramadan, la manifestation promet trois semaines dédiées aux sonorités du noble art andalou.

Selon les organisateurs, la capitale s'illuminera aux mélodies raffinées et aux voix envoûtantes d'un répertoire pluriséculaire, considéré comme l'un des fondements de l'identité artistique algérienne. Le public est ainsi convié à un véritable voyage musical au cœur d'un patrimoine savant, transmis de génération en génération. Cette édition s'inscrit dans une démarche de valorisation et de promotion du patrimoine culturel



national, visant à préserver l'héritage civilisationnel de l'Algérie, à faire découvrir le tarab andalou ancestral aux nouvelles générations et à en assurer la continuité à travers le temps. Au-delà de la programmation artistique, l'événement traduit une volonté affirmée de sauvegarde d'un legs musical dont la richesse

poétique, la finesse des textes et la complexité des modes continuent de fasciner mélomanes et chercheurs. Neuf soirées sont prévues, réunissant des ensembles issus de différentes régions du centre du pays, engagés dans la préservation de cette musique savante. L'ouverture, le 25 février, sera assurée par l'association Es-

Sendoussia. Plusieurs formations prendront part à cette 20e édition, dont El Fakhardjiya, El Bachtarzia de Koléa, El Djenadia de Boufarik, El Rachidia, Nassim Es-Sabah de Cherchell, Ahl El Fen, El Fen wa El Adab de Blida, Essenâa d'Alger, El Widadiya de Blida et El Kayssariya de Cherchell. La clôture est prévue le 15 mars avec un concert de l'association El Djazira, marquant l'aboutissement de trois semaines consacrées à la célébration de l'esprit andalou au cœur d'Alger. Créée en 2003, «*Andaloussiette El Djazaïr*» s'est imposée au fil des années comme un rendez-vous incontournable, contribuant à faire vivre ce patrimoine au présent, à soutenir les formations musicales et à encourager l'émergence de nouveaux talents. À travers cette édition anniversaire, la manifestation confirme son rôle de passerelle entre mémoire et modernité, inscrivant l'art andalou dans une dynamique de transmission et de renouveau.

Cheklat Meriem

MARCEL KHALIFA EN CONCERT À ORAN ET CONSTANTINE

Il l'avait promis, il revient chanter en Algérie. Le grand artiste et compositeur libanais Marcel Khalifa confirme son attachement au public algérien avec une nouvelle tournée qui le mènera à Oran et Constantine à l'occasion des soirées du Ramadan. Invité d'honneur de la 28e édition du Salon international du livre d'Alger (Sila), l'artiste avait annoncé son intention de retrouver la scène algérienne, rappelant que son «*premier voyage artistique vers un pays arabe fut en Algérie, en 1977*», un pays où il est revenu «*à plusieurs reprises*». Une promesse formulée devant un public nombreux lors de sa rencontre intitulée «*L'empreinte du mot*», aujourd'hui tenue. Avant de mettre le cap sur l'ouest et l'est du pays, Marcel Khalifa animera deux concerts exceptionnels à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, samedi 28 février et dimanche 1er mars 2026. Deux dates algéroises qui suscitent déjà un vif engouement auprès des amateurs de poésie et de chant engagé. Dans le cadre de ses soirées ramadanesques organisées sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, l'Office national de la culture et de l'information (ONCI) propose également deux rendez-vous majeurs en région. L'auteur de «*Mountassiba el*



qamati amchi» se produira le mercredi 4 mars à la salle El Maghreb à Oran, avant de retrouver son public vendredi 6 mars à la salle Ahmed-Bey de Constantine. Aux côtés de Marcel Khalifa, les musiciens Rami Khalifa et Sary Khalifa participeront à ces représentations dans une configuration artistique promettant un dialogue subtil entre générations. Le spectacle mêlera créativité musicale et esprit du patrimoine à travers une sélection d'œuvres intemporelles, témoins d'une carrière marquée par la générosité, l'engagement esthétique et la fidélité à la poésie. Les billets sont d'ores et déjà disponibles sur le site officiel de l'ONCI (www.onci.dz). Ces concerts s'annoncent d'ores et déjà comme des temps forts des veillées ramadanesques, entre ferveur artistique et communion poétique.

R. C.





www.alger16.dz
Alger16 le quotidien

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ALGER16, le quotidien du Grand Public

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

QUE LA FÊTE SOIT BELLE, QUE LA FÊTE COMMENCE !

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE A INAUGURÉ L'HÔPITAL SPÉCIALISÉ MÈRE ET ENFANT DE L'ARMÉE

LA VOIE EMPRUNTÉE PAR NOS HÉROS VERS LA VICTOIRE

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DE L'AIN À L'ANP LA FIERTÉ DE L'ALGÉRIE

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

"C'EST LA RENTRÉE !"

« PARDONNE-NOUS, GHAZA »

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

« LA PAIX PAR LE RESPECT MUTUEL »

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LES ALGÉRIENS ÉTAIENT AU RENDEZ-VOUS

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DES RÉPONSES ATTENDUES AVANT FIN JUILLET

L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE DÉPASSE LES PRÉVISIONS

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS



Horaires de prières
(Alger et ses environs)

Fajr :	06h01
Dohr :	13h01
Asr :	16h54
Maghreb :	18h35
Icha :	20h01

رمضان كريم
RAMADAN KAREEM

HADITH:
D'après Abu Sa'id al-Khudri, j'ai entendu le Prophète (que la paix et les bénédictions soient sur lui) dire : « Quiconque jeûne un jour pour la cause de Dieu, Dieu éloignera son visage du feu de soixante-dix automnes. »

RAPPORTÉ PAR
AL-BUKHARI ET MUSLIM

LE PROPHÈTE NOUH –ALAIH SALEM-

Nouh continua d'appeler son peuple pendant 950 ans, sans résultat. Lorsque Allah lui révéla que plus personne de son peuple ne croirait en lui, Nouh pria son Seigneur de purifier la Terre des incrédules. Allah lui ordonna alors de construire une grande arche, sous Sa direction et Sa supervision. Nouh commença à rassembler du bois et à construire l'arche loin de la mer.

Son peuple passait devant lui et se moquait de lui, disant : « Nouh, hier tu étais prophète et, aujourd'hui, tu es charpentier ? » et « Où est l'eau sur laquelle cette arche va naviguer ? » Leurs moqueries redoublèrent lorsqu'ils apprirent que c'était le navire grâce auquel Nouh et les croyants qui l'accompagnaient seraient sauvés lors du châtiment divin.

Nouh acheva la construction de l'arche et sut que le déluge était imminent. Il demanda à tous les croyants de monter à bord et prit deux individus de chaque espèce d'animaux, d'oiseaux et d'autres créatures. Nouh et ses compagnons s'installèrent dans l'arche et le déluge commença. Le ciel déversa des trombes d'eau et des sources jaillirent de la terre avec une force incroyable. L'arche se mit à flotter à la surface des eaux. Nouh vit alors son fils, qui était incrédule et ne croyait pas en Allah. Le fils



refusa d'écouter l'appel de son père. Il s'enfuit donc vers la montagne, pensant que le déluge ne l'atteindrait pas. Les polythéistes virent l'eau envahir leurs maisons et déferler à une vitesse terrifiante, et ils comprurent qu'ils étaient perdus. Ils se précipitèrent vers les sommets, mais hélas, l'eau recouvrait tous les pics. Allah anéantit tous les mécréants et les polythéistes et sauva Nouh – AlaiH Salem – et les croyants. Ils remercièrent Allah pour leur salut et Allah Tout-

Puissant ordonna que la pluie cesse et que la terre absorbe l'eau.

Lorsque la terre engloutit l'eau et que le ciel cessa de pleuvoir, le navire s'échoua sur une montagne appelée Al-Jouda. Alors Allah ordonna à Nouh et aux croyants qui l'accompagnaient de quitter l'arche. Nouh implora Allah au sujet de son fils, l'interrogeant sur sa noyade et cherchant des explications. Allah avait promis de le sauver lui et sa famille. Cependant, le fils de Nouh était incrédule et, par conséquent, ne méritait pas la miséricorde divine. Nouh obéit donc à l'ordre d'Allah et quitta l'arche avec les croyants, puis il libéra les animaux et les oiseaux. Ainsi commença un nouveau cycle de vie sur Terre et Nouh continua d'appeler les croyants, leur enseignant les principes de la foi et augmentant son obéissance à Allah par le souvenir, la prière et le jeûne jusqu'à sa mort et sa rencontre avec son Seigneur.

LA LEÇON :

« Le triomphe se trouve toujours dans l'action et l'obéissance au commandement d'Allah, quelles que soient les apparences. »

3^e PARTIE ET FIN

Espace CUISINE



Le menu du jour

Harira oranaise

La harira oranaise est une soupe emblématique de la région d'Oran, en Algérie. Connue pour sa texture onctueuse et ses saveurs épicées, elle est souvent consommée pendant le mois de Ramadan, mais aussi tout au long de l'année comme plat réconfortant.

INGRÉDIENTS

Viande et base du bouillon

250 g de viande d'agneau
1 cube de bouillon (poulet ou veau)
3 navets
1 petite carotte
1 oignon
3 tomates fraîches
1 cuillère à soupe de concentré de tomate
1 bouquet de coriandre
3 branches de céleri
1 poignée de lentilles
Pois chiches trempés la veille (ou en conserve)
Sel et poivre
¼ cuillère à café de cannelle (ou un petit bâton)
Carvi (kerwija)
½ cuillère à café de kebbaba (cubèbe)
½ cuillère à café de gingembre
1 pincée de safran
Levain (tédouira)

PRÉPARATION

Dans une grande marmite, faites chauffer l'huile puis ajoutez la viande. Faites-la revenir quelques minutes en la retournant afin qu'elle soit légèrement dorée sur toutes les faces. Incorporez l'oignon haché puis les légumes coupés en petits morceaux : navets, carotte et courgette. Mélangez pour bien les enrober de matière grasse. Ajoutez la coriandre hachée, ainsi que les branches de céleri entières (attachées ensemble pour pouvoir les retirer facilement en fin de cuisson). Salez, poivrez puis ajoutez les épices : cannelle, safran (ou curcuma) et gingembre. Laissez revenir quelques minutes pour développer les arômes. Incorporez les tomates et le concentré de tomate. Ajoutez ensuite la poignée de lentilles, ainsi que les pois chiches trempés la veille. Versez environ 2 litres d'eau chaude. Pour plus de saveur, vous pouvez faire bouillir l'eau séparément avec des tiges de coriandre, puis la filtrer avant de l'ajouter à la marmite.

Couvrez et laissez cuire jusqu'à ce que la viande soit tendre et se détache facilement. Filtrez le contenu de la marmite à travers une passoire en retirant la viande, les pois chiches et le céleri. Mixez les légumes avec le bouillon jusqu'à obtenir une texture lisse, puis reversez dans la marmite. Ajoutez le carvi et le kebbaba, puis portez à ébullition. Fouettez le levain jusqu'à obtenir une texture liquide. Ajoutez progressivement trois louches de bouillon chaud tout en remuant pour éviter les grumeaux et rapprocher sa température de celle de la soupe. Versez le levain dans la marmite en mélangeant continuellement avec une cuillère en bois. Portez à ébullition sans



cesser de remuer — c'est essentiel pour obtenir une texture homogène. Dès la première ébullition, baissez le feu et laissez cuire environ 15 minutes en remuant de temps en temps. Ajoutez ensuite la viande et les pois chiches réservés puis couvrez.

Conseils pour réussir cette harira

Remuer constamment après ajout du levain pour éviter les grumeaux.
Ne pas trop épaissir, la harira épaissit encore au repos.
Ajouter le citron au moment de servir, pour garder la fraîcheur.
Laisser reposer quelques minutes, les saveurs se développent davantage.

www.alger16.dz
Alger16 quotidien



LES DENTS DE LAIT

DOULEUR, SALIVATION, INSOMNIE, FIÈVRE...

■ **Les dents de lait apparaissent progressivement chez le nourrisson. La première poussée dentaire survient entre l'âge de 4 et 7 mois. Toutes les dents de lait sont installées avant l'âge de trois ans.**

Les poussées dentaires sont généralement à l'origine de plusieurs désagréments passagers chez le nourrisson : douleur, salivation, insomnie, fièvre, etc. Pour soulager la poussée dentaire, plusieurs mesures sont conseillées comme l'anneau de dentition ou le paracétamol en cas de douleur ou fièvre. Les dents de lait ont un rôle primordial car elles assurent le développement des dents définitives et sont indispensables pour manger et parler. Il est important d'en prendre soin, en évitant notamment certains comportements (sucrer le pouce ou la tétine) et les caries. L'adoption de bonnes habitudes dentaires dès le plus jeune âge est indispensable pour la prévention des caries.

DÉFINITION ET SYMPTÔMES DES DENTS DE LAIT QU'EST-CE QUE C'EST ?

Lorsque les dents de lait ou premières dents poussent, on parle de « poussée dentaire ». En effet, les dents prennent naissance dans l'os de la mâchoire. Elles en sortent progressivement pour ensuite traverser la gencive et être visibles dans la bouche. La progression se poursuit jusqu'à ce que la totalité de la dent soit visible.

Les dents de lait débutent leur formation durant la grossesse. Ce qui explique pourquoi certains médicaments sont déconseillés lors de la grossesse et de l'allaitement car ils peuvent avoir des conséquences néfastes sur la dentition de l'enfant.

La première dent de lait perce généralement aux alentours des 4 à 7 mois. Chez certains enfants, elle apparaît plus tôt, tandis que chez d'autres, elle survient plus tard. Il arrive parfois que des nourrissons aient déjà une dent ou deux à la naissance.

Au total, il y a 20 dents de lait. Les premières à apparaître sont souvent les incisives de la mâchoire inférieure. Vers l'âge de 4 ou 5 ans, et en lien avec le développement de la mâchoire, des espaces peuvent séparer les premières incisives. Ces derniers seront par la suite occupés par les dents définitives qui sont plus volumineuses.

Les dents définitives remplacent progressivement les dents de lait à partir de l'âge de 5 ans jusqu'aux 12 ans de l'enfant en moyenne. Les dents de sagesse apparaissent quant à elles à la majorité.

Bien que les dents de lait aient une durée d'existence courte, 13 ans tout au plus, elles sont importantes pour le développement de l'enfant. Elles permettent notamment de :

- Guider les dents définitives afin qu'elles poussent correctement ;
 - Mastiquer et croquer, ce qui permet une bonne alimentation ;
 - Parler sans trouble de l'articulation ;
 - Définir les traits du visage.
- Certains nourrissons adoptent rapidement l'habitude de sucer leur pouce ou une tétine. Lorsque ce comportement se prolonge dans le temps, la croissance de la mâchoire peut être gênée, et les dents de lait peuvent prendre une mauvaise position. Idéalement, il faudrait que le nourrisson ne suce plus son pouce ou sa tétine vers

l'âge de 2 ans.

L'email des dents de lait est plus fin comparé à celui des dents définitives. Elles sont donc plus vulnérables aux caries dentaires. Les enfants ayant des caries sur des dents de lait ont un risque plus important d'en avoir sur leurs dents définitives.

QUELS SYMPTÔMES ?

Les symptômes qui alertent les parents sur d'une poussée dentaire en approche varient d'un enfant à l'autre, et aussi d'une dent à l'autre.



chez un même enfant.

D'une manière générale, la poussée dentaire est désagréable pour le petit, mais n'altère pas son état général. La migration de la dent de lait dans l'os de la mâchoire puis dans la gencive peut être à l'origine de douleurs. Celles-ci peuvent rendre l'enfant irritable ou agité. Son appétit peut être diminué et son sommeil perturbé.

Durant une poussée dentaire, le nourrisson salive plus. Cette hyper salivation est nécessaire pour garder la bouche hydratée et protéger la gencive. La peau au niveau du menton du bébé peut être irritée. Dans ces conditions, un impétigo peut se développer. Souvent, le nourrisson a les joues rouges, bave et cherche à mordre des objets. Les gencives peuvent être gonflées et sensibles. Quelques fois, on observe une modification de leur couleur.

DIAGNOSTIC ET TRAITEMENT DES DENTS DE LAIT QUEL EST SON DIAGNOSTIC ?

Les poussées dentaires font partie de la croissance de l'enfant.

Une consultation auprès du médecin généraliste ou du pédiatre peut, cependant, être nécessaire en cas de doute sur l'origine des désagréments de l'enfant.

En

cas de carie sur une dent de lait, il est recommandé de consulter un chirurgien-dentiste.

QUEL TRAITEMENT ?

Pour prendre soin des dents de lait, et plus tard des dents définitives, de bonnes habitudes doivent être adoptées le plus tôt possible afin de prévenir les caries :

- Consommer de l'eau plutôt que des boissons sucrées ;
- Ne pas donner de lait, de jus de fruit ou soda à un enfant avant d'aller se coucher ;
- Brosser les dents de lait quotidiennement. Le nettoyage des dents peut débuter dès l'âge de 6 mois avec une compresse ou une brosse à dent imprégnée de dentifrice le soir avant le coucher. À partir de l'âge de 3 ans, selon les capacités de l'enfant, le brossage peut être réalisé par l'enfant sous la surveillance d'un adulte ;

La première consultation chez un chirurgien-dentiste peut avoir lieu entre l'âge de 6 et 12 mois. Elle permet de repérer précocement d'éventuels troubles pour mettre en place des mesures adaptées ;

• Chaque âge a son dentifrice. La dose de fluor (exprimée en ppm) contenue dans le dentifrice doit être adaptée à l'âge de l'enfant. Avant l'âge de 3 ans, la dose de fluor doit être inférieure ou égale à 500 ppm. Entre 3 et 6 ans, la dose de fluor doit être comprise entre 500 et 1000 ppm, et après 6 ans, un dentifrice fluoré entre 1000 et 1 500 ppm est recommandé.

En cas de poussée dentaire, plusieurs mesures peuvent être adoptées pour soulager l'enfant :

- Réconforter l'enfant ;
- Essuyer régulièrement le visage avec un linge afin de prévenir les irritations liées à la salivation ;
- Frotter doucement les gencives avec un doigt propre ou un linge humide ;
- Proposer un anneau de dentition préalablement nettoyé et laissé au froid (le froid soulage la douleur) afin qu'il le morde ;
- Servir des plats froids (compotes par exemple).

Il est, en revanche, fortement déconseillé de percer la gencive de l'enfant ou de la frotter avec de l'alcool ou de l'aspirine. Les gels anesthésiants ne sont pas non plus conseillés, car ils peuvent diminuer le réflexe de déglutition lorsqu'ils sont avalés et causer des fausses routes.

Si ces mesures ne sont pas suffisantes, du paracétamol peut être administré. La posologie maximale journalière est de 60 mg par kilo soit 15mg/kg toutes les six heures ou 10mg/kg toutes les quatre heures.

L'aspirine est déconseillée chez l'enfant, en raison du risque de syndrome de Reye.

L'ibuprofène peut être utilisé uniquement après l'âge de 3

mois, et en seconde intention.

Une consultation médicale s'impose lorsque :

- La douleur est importante ;
- La fièvre est supérieure à 38,5°C ;
- D'autres symptômes sont associés ;
- Quelque chose semble inhabituel.

NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ

SAMU
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKKOUN
021.91.21.63

CHU BENI MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

DÉPANNAGE GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE DES EAUX
021.58.32.32/
58.37.37

PROTECTION CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT HOUARI-BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGÉRIE (RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV
021.42.33.11/12

SNFT
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazaïr
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
621.68.52.10/17

Pour vos petites annonces: **UN SEUL JOURNAL**

Les petites annonces sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations... à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Coeur, Alger

020 10 23 68

MEETING EN SALLE DE LIÉVIN DU TRIPLE SAUT TRIKI RÉALISE LA MEILLEURE PERFORMANCE DE L'ANNÉE

L'Algérien Yasser Mohamed Tahar Triki a réalisé, jeudi dernier, sous les projecteurs de la salle Liévin (France), le meilleur score mondial de l'année au triple saut. L'Algérien de 27 ans a effectué un bond de 17,35 mètres.

Suite à ce score, et sa victoire méritée, l'Algérien a déclaré : "Je suis très heureux d'avoir réalisé cette performance." Il a ajouté : «Les sacrifices et les gros efforts fournis pendant la préparation commencent à porter leurs fruits. Avec mon entraîneur, j'ai travaillé très dur pour élever mon niveau et atteindre la barre des 17,30 m ou 17,40 m.» Le porte-drapeau algérien lors des derniers Jeux olympiques s'est tout de suite projeté sur le futur : «A présent que c'est fait, le prochain objectif sera les Championnats du monde, où j'espère briller cette année." Cette projection illustre le niveau de compétitive de l'athlète qui aspire à chaque rendez-vous de faire briller haut les couleurs de l'Algérie.

Dans ce sens, notons qu'en plus de cette performance exceptionnelle –meilleure au monde cette année-, Triki s'est qualifié directement aux prochains Championnats du monde en salle, prévus la mi-mars 2026 à Torun (Pologne). Il sera attendu et l'un des favoris pour la victoire finale lors de cette compétition.

LES DEMI-FONDISTES BRILLENT

Triki n'était pas le seul Algérien concerné jeudi dernier à Liévin. En effet, trois autres internationaux ont participé à ce meeting. Il s'agit de Slimane Moula et Mohamed Ali Gouaned sur le 800 mètres et le jeune Haïthem Chenitef sur 1 500 mètres.

Slimane Moula a terminé sur le podium avec un chrono impressionnant de 1:44.80. Juste derrière lui, son compatriote Mohamed Ali Gouaned a frôlé la médaille, manquant le podium pour seulement un dixième de seconde avec 1:44.92.

Les meilleurs temps ont été réalisés par le Belge Eliott Crestan (1:43.91) et le Polonais Maciej Wyderka (1:44.64), qui ont devancé nos deux champions. À l'instar de leur compatriote Mouatez Abderrazek Sikiou sur 400 mètres, Moula et Gouaned sont désormais qualifiés pour les prochains Mondiaux en salle de Torun, ayant déjà réalisé leurs minima respectifs lors d'un précédent meeting, avec 1:45.48 pour Moula et 1:45.10 pour Gouaned.

Le quatrième et dernier Algérien engagé au meeting de Liévin, Haïthem Chenitef, a terminé 9e du 1 500 mètres avec un temps de 3:41.56, loin derrière l'Australien Adam Spencer, vainqueur en 3:35.23. Chenitef vise lui aussi la qualification pour les Mondiaux en salle, pour laquelle le minima exigé est de 3:36.

En tout cas, le meeting en salle de Liévin a confirmé la montée en puissance de l'athlétisme algérien. Avec Yasser Triki établissant le meilleur saut mondial de l'année et Slimane Moula, ainsi que Mohamed Ali Gouaned assurant leur place pour les

Mondiaux en salle, l'Algérie démontre un potentiel de haut niveau dans plusieurs disciplines. Cette performance collective souligne que l'athlétisme algérien est résolument lancé vers une année 2026 riche en ambitions et en médailles potentielles.

G. S. E.



ESCRIME / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE (CADETS/JUNIORS)

4 nouvelles médailles pour l'Algérie

Les sélections algériennes d'escrime cadets et juniors ont décroché quatre nouvelles médailles (2 argent et 2 bronze), vendredi dernier, lors de la cinquième journée des Championnats d'Afrique 2026 (minimes, cadets et juniors) qui se déroulent à Dakar (Sénégal). Les deux médailles d'argent sont l'œuvre de la sélection algérienne juniors, composée des escrimeurs Yacine-Ilias

Benaklia, Matis Aït Oufella, Gabriel Malek Abrous Mekarti et Abou El Kacem Oussama Benseghir, aux épreuves de sabre masculin par équipes, derrière l'Egypte, médaillée d'or, et devant le Sénégal, médaillé de bronze. La deuxième médaille d'argent a été également décrochée par la sélection algérienne juniors garçons, composée de Ziad Abdallah Ben Abed, Islam Garef, Siliane Aoudia et Zakaria Youcef Mimoun, aux épreuves de fleuret par équipes. La



sabre, juniors garçons, alors que les deux médailles de bronze ont été remportées respectivement par Hadjel Lalami au sabre des juniors/filles et Siliane Aoudia, au fleuret des juniors/garçons. L'Algérie s'est engagée dans cette compétition avec un total de 19 athlètes (12 garçons et 7 filles), sous la direction des entraîneurs Saci Fettache (fleuret), Hama Antar (sabre) et Zahra Ghamir (épée).

médaille d'or est revenue à l'Egypte, alors que la Tunisie a remporté le bronze.

De leur côté, les escrimeurs Ziad Abdallah Ben Abed et Zakaria Youcef Mimoun ont décroché la médaille de bronze aux épreuves de fleuret cadets garçons. Le total de la moisson algérienne s'élève à sept médailles (3 argent et 4 bronze). La médaille d'argent a été l'œuvre de Malek Abrous au

ATHLÉTISME

Les horaires des deux Soirées Ramadan dévoilés

La Fédération algérienne d'athlétisme a dévoilé le programme horaire des deux Soirées Ramadan, qui auront lieu respectivement le 27 février courant à Souk El Tenine (Béjaïa) et le 6 mars prochain au SATO du stade du 5-Juillet (Alger). Plusieurs épreuves de course, de saut et de lancer sont inscrites au menu de ces deux compétitions, qui débiteront à 22h00 et s'achèveront vers 1h30. Ces compétitions sont d'une grande importance pour les athlètes d'élite (seniors et U20), car elles s'inscrivent dans leur programme de préparation en prévision d'échéances importantes internationales à venir. Parmi ces rendez-vous, les prochains Championnats arabes d'athlétisme des moins de 20 ans, prévus du 26 au 30 avril en Tunisie, ainsi que les Championnats d'Afrique d'athlétisme (seniors), prévus du 12 au 17 mai à Accra (Ghana). "Concernant les épreuves combinées, il y aura deux étapes de sélection. La première, les 27-28 mars, sera destinée aux athlètes de moins de 20 ans, alors que la seconde, les 9-10 avril sera consacrée aux seniors. Ainsi, "les épreuves du décathlon et de l'heptathlon (seniors) du Championnat national hivernal se dérouleront les 9 et 10 avril 2026 à Alger", a-t-on encore précisé de même source.

LIGUE 1 (20^e JOURNÉE)

LE MC ALGER CONCÈDE SA 2^e DÉFAITE À ORAN

Le MC Alger et le CR Belouizdad, de retour en championnat vendredi dernier à l'occasion de la 20^e journée du championnat de Ligue 1, n'ont visiblement pas encore repris de leurs diverses émotions continentales. Le premier a chuté à Oran (2 - 1) contre le MCO, alors que le second a été tenu en échec (0 - 0) au stade de Baraki.

La palme du premier acte de ce 20^e round de la Ligue 1 a été décrochée par le CS Constantine qui est allé battre (0 - 2) l'ASO Chlef devant ses supporters sur la pelouse du stade Boumezzrag. Une belle performance pour les coéquipiers du capitaine Dib qui enchaînent ainsi avec un quatrième succès de suite. Le CS Constantine confirme sa belle reprise en évitant toute défaite depuis le 5 janvier dernier, alors qu'il a enregistré son dernier et lointain échec (1 - 0) devant le leader, le MC Alger, au stade de Douéra. Depuis, les Vert et Noir n'ont plus été vaincus, soit une belle série de six matchs sans défaite. Avant-hier, contre l'ASO, les Constantinois ont donc à nouveau frappé, rassurant staff technique, direction et supporters. D'entrée, Rebiaï a réussi à assommer les locaux dès la 8^e minute par une première réalisation qui a permis à son équipe de bien saisir la suite des événements et une bonne maîtrise du jeu, malgré qu'elle évoluait hors de ses bases. C'est ainsi qu'El Ghoul et consorts parviendront à boucler la première période à leur avantage par ce score d'un but à zéro.

LE CS CONSTANTINE DICTE SA LOI À CHLEF ET CONSOLIDE SA 2^e PLACE
Attendue pour réagir en seconde période, l'ASO Chlef ne réussira jamais le réveil espéré par ses fidèles. Pire, elle cédera une nouvelle fois sur un second but signé par un ex, l'international togolais Yaho Agbagnou, après juste 14 minutes de la reprise pour le CS Constantine. Et ce sera donc le score final de ce duel qui fixe l'ASO Chlef à la 13^e place avec 21 points et conforte, on ne peut



mieux, les Constantinois à la seconde place au classement avec 35 points. Soit à juste une minuscule longueur du MC Alger, le leader, qui a perdu (2 - 1) pour sa part en déplacement contre le MC Oran. Visiblement encore mal, et sous le coup de sa frustrante sortie en Ligue des champions, le MCA, sans Halaimia, blessé, a perdu logiquement sur le terrain sur deux bévues des siens. Il y a d'abord le portier Guendouz qui est resté figé sans la moindre réaction devant cette tête de Traoré qui passait pourtant juste à côté à hauteur des bras à la 23'. Et puis le capitaine Abdelouai qui dans une action anecdotique, en tentant de repousser une balle d'un corner, la pointera en deux temps dans la cage de son gardien dans les ultimes secondes du temps additionnel de la partie. Auparavant, les Algérois avaient pourtant réussi à niveler la marque à un bon moment, à la 41', soit à quelques encablures de la fin de la première mi-temps, par l'intermédiaire de Ferhat. Ce qui leur donnait l'opportunité de rejoindre les vestiaires avec un nul encourageant pour reprendre la seconde mi-temps avec un meilleur mental, et surtout oublier ce début raté du match. En effet, les Oranais avaient affiché plus d'ambition que leur vis-à-vis lors du premier half. Par la suite, le MCA est

parvenu à montrer plus de présence, et d'initiatives en faisant quasiment jeu égal. Mais la fin fut fatidique pour Boukholda, passé en Vert et Rouge, et ses camarades qui n'ont pu à l'occasion éviter leur seconde défaite de la saison.

LE CR BELOUZDAD ACCROCHÉ PAR LE MC EL BAYADH À ALGER

Avec ce succès, le MC Oran, coaché provisoirement par le directeur sportif Cherif El Ouazani, en attendant un successeur à Garrido, ramasse donc trois précieux points qui lui redonnent le sourire et le propulsent provisoirement au pied du podium avec 27 points et un match en moins. Le MC Alger reste toujours leader, malgré cette défaite, avec 36 points et quatre matchs de retard. Dans l'autre match joué vendredi dernier, l'autre africain, le CR Belouizdad, en lice en quarts de finale de la Coupe de la CAF, n'a pas eu lui aussi une reprise heureuse en championnat. Le CRB, privé lors de cette rencontre de sa vedette, le milieu offensif El-Mellali, forfait pour blessure, et Meziane non retenu, n'a pu inscrire ce but libérateur tant attendu devant une équipe d'El Bayadh bien organisée en arrière. Le Chabab a lamentablement échoué d'engranger la victoire face à la lanterne rouge, le MC El

Bayadh, qui lui a finalement imposé le nul vierge (0 - 0) au Nelson-Madela stadium, en dépit de son infériorité numérique puisque les visiteurs ont dû finir la partie réduit à dix après l'expulsion d'un des leurs. Tout simplement à ne rien comprendre à ce football. Bref, c'était un match où, comme le score le reflète déjà, la fameuse formule «circulez, il n'y a rien à voir» a pris tout son sens.

L'ES SÉTIF REAPREND À GAGNER EN RECEVANT LE MB ROUISSAT

Au bout, le CRB s'installe à la 8^e place avec 25 points et toutefois 4 matchs de retard à son actif, alors que le MC El Bayadh patage toujours à la dernière place avec 12 points. Enfin, l'ES Sétif a renoué avec la victoire en l'emportant (2 - 1) devant le MB Rouissat qui lui rendait visite au stade du 8-Mai-1945. Ce n'était pas facile, mais l'ESS a pu décrocher l'essentiel grâce à deux buts inscrits par Khereddine Toulal, à la 10', puis à la 67' de jeu, s'offrant ainsi un éclatant doublé qui permet ce beau et bon rebond des Aigles noirs qui remontent à la 10^e place au tableau avec 23 points. Le MB Rouissat, lui, recule à la 7^e place avec 26 points. Signalons par ailleurs que ce classement reste provisoire en attendant le sort des quatre autres rencontres de cette 20^e journée, à savoir ES Mostaganem - JS Kabylie, ES Ben Aknoun - USM Khenchela, O Akbou - Paradou AC et USM Alger - JS Saoura qui devait se jouer hier en soirée.

Djaffar Chilah

RÉSULTATS Vendredi 20 février

MC Oran 2 - MC Alger 1
CR Belouizdad 0 - MC El Bayadh 0
ES Sétif 2 - MB Rouissat 1
ASO Chlef 0 - CS Constantine 0

MONDIAL 2026/STAGE DE PRÉPARATION DU 23 AU 31 MARS EN ITALIE

Le Guatemala et l'Uruguay au menu des Verts

Dans le cadre des préparatifs qu'enchaînera la sélection nationale en prévision de sa prochaine participation au Mondial américain (la Coupe du monde 2026), les Verts effectueront lors de la fenêtre internationale Fifa à venir un stage en Italie du 23 au 31 mars 2026. C'est ce qu'a indiqué la FAF dans un communiqué diffusé vendredi dernier sur ses réseaux. Lors de ce regroupement, le sélectionneur national Petkovic aura l'opportunité de faire le point avec son collectif à l'occasion de deux rencontres amicales au menu. La première sera face au Guatemala, le 27 mars 2026 à 20h30 au stade Luigi Ferraris de Gênes et la deuxième le 31 mars à la même heure face à l'Uruguay à l'Allianz Stadium de Turin, déclare encore la même source. Voilà deux ultimes tests qui fixeront certainement davantage le sélectionneur national sur la liste des joueurs à retenir pour le tournoi final et qui lui serviront aussi de répétitions pour asseoir ses choix technico-tactiques. Pour rappel, l'Algérie entamera le Mondial dans le groupe J avec l'Argentine, l'Autriche et la Jordanie.

Djaffar C.

USM ALGER

Le nouveau coach sénégalais Lamine N'diaye enfin présenté



L'entraîneur sénégalais Lamine N'diaye a été officiellement présenté, avant-hier, par la direction de l'USM Alger comme nouveau patron du staff technique du club, en remplacement d'Abdelhak Bencheikha. Voilà donc une issue salutaire quant à ce recrutement qui a vécu bien des rebondissements avant cette issue heureuse au duel de sourds qui a opposé le directeur général sportif, Saïd Allik, meneur des négociations, et son président du conseil d'administration, Nouioua, qui était loin de tout apprécier dans la gestion de ce dossier. Sinon comment expliquer cette prise de fonction de N'diaye qui a dirigé sa première séance d'entraînement jeudi dernier sur le terrain annexe du 5-Juillet, avant même la

signature de son engagement avec le club ? Quoi qu'il en soit, c'est désormais chose faite ! A travers un communiqué diffusé donc vendredi dernier par le club, appuyé par des photos de N'diaye posant au centre d'Allik et Nouioua, il est annoncé la signature officielle du Sénégalais avec les Rouge et Noir, pour un bail qui va jusqu'en fin de saison, avec option de prolongation liée aux objectifs arrêtés dans le contrat. Il est question, ébruités des voix avisées, de conditions de remporter au moins un titre (Coupe de la CAF, ou la Coupe d'Algérie) et de finir l'exercice sur le podium. A signaler qu'en raison de cette signature tardive, le technicien sénégalais ne pouvait être, hier, sur le banc usmiste face à la JS Saoura.

D. C.

**TULKAREM**

(Cisjordanie occupée) - Les forces d'occupation sionistes ont arrêté, vendredi dernier, cinq citoyens palestiniens après avoir perquisitionné leurs domiciles dans plusieurs localités de la région d'Al-Shaarouiya, au nord de Tulkarem, en Cisjordanie occupée, selon des sources locales.

NEW YORK

(Nations unies) - Plusieurs Etats membres du Conseil de sécurité des Nations unies ont appelé, vendredi dernier, à intensifier les efforts pour parvenir à une trêve humanitaire au Soudan et garantir l'acheminement sans entrave de l'aide, tout en œuvrant au lancement d'un processus politique inclusif fondé sur un dialogue inter-soudanais.

BEYROUTH -

L'armée d'occupation sioniste a frappé vendredi après-midi le camp de réfugiés palestiniens d'Ain el-Héloué dans le sud du Liban, faisant deux martyrs, selon les autorités.

VIENNE -

Quatre personnes sont mortes, dont trois dans des avalanches, vendredi dernier en Autriche, touchées par d'importantes chutes de neige qui ont provoqué des coupures d'électricité et des perturbations dans les transports, avec la fermeture de tronçons autoroutiers et l'interruption temporaire du trafic à l'aéroport de Vienne.

BANGKOK -

Soixante-douze tigres sont morts ces dernières semaines dans un parc animalier du nord de la Thaïlande en raison d'une infection virale et bactérienne, ont indiqué les autorités locales.

BUENOS AIRES -

Trois gendarmes ont été blessés vendredi dernier lors de l'explosion d'un colis suspect à l'école de la gendarmerie argentine, située dans le centre de Buenos Aires, selon une source policière.

Des journalistes palestiniens détenus par les autorités d'occupation sionistes ont fait état de violations «systématiques» et choquantes à leur rencontre, notamment de graves passages à tabac, de privations de nourriture et d'agressions sexuelles, selon un nouveau rapport sur les droits de l'Homme publié par le Comité pour la protection des journalistes (CPJ), publié jeudi dernier.

Ce rapport intitulé « Nous sommes revenus de l'enfer : des journalistes palestiniens racontent des histoires de torture dans les prisons sionistes » documente des schémas d'abus survenus entre octobre 2023 et janvier 2026. Sur les 59 journalistes libérés et interrogés, tous ont affirmé avoir été soumis à «la torture, à des mauvais traitements ou à des formes horribles de violence ». La directrice exécutive du CPJ, Jodie Ginsberg, a déclaré que l'ampleur et la constance de ces témoignages indiquaient bien plus que de simples incidents isolés, affirmant : « Nous assistons à un schéma clair et systématique. » Elle a appelé la communauté internationale à agir immédiatement, insistant sur la nécessité d'une véritable responsabilisation face au non-respect des normes humanitaires internationales. De son côté, la directrice régionale du CPJ, Sarah Qudah, a souligné que ces pratiques révélaient « une stratégie délibérée visant à intimider, à réduire au silence et à anéantir la capacité des journalistes à témoigner ». Elle a averti que le silence de la communauté



internationale contribuait à l'enracinement de cette politique.

FAMINE, VIOLENCES ET PRESSIONS PSYCHOLOGIQUES

Le rapport du CPJ contient des témoignages poignants de journalistes décrivant avoir été battus avec des objets contondants, soumis à des chocs électriques et contraints à des positions de stress prolongées. Il révèle également que deux journalistes auraient été violés en prison, la commission confirmant que la violence sexuelle était utilisée comme un outil « pour humilier, instiller la peur et laisser des séquelles psychologiques durables ». Le document détaille un ensemble de pratiques répressives subies durant la détention, à commencer par ce qu'il qualifie de famine systématique. Cinquante-cinq journalistes sur cinquante-neuf ont déclaré avoir souffert de malnutrition sévère, avec une perte de poids moyenne de 23,5 kilogrammes. La commission indique avoir examiné des photographies révélant des transformations physiques marquées, montrant des visages

décrits comme « pâles et émaciés », aux côtes saillantes.

Le rapport fait également état de négligences médicales délibérées. Vingt-sept cas ont été recensés, incluant des sutures pratiquées sans anesthésie, ainsi que des fractures et des lésions oculaires laissées sans traitement, le tout dans des conditions de détention jugées insalubres.

Enfin, les témoignages évoquent des formes de torture psychologique. Celles-ci comprenaient des menaces de mort visant les familles des détenus et des privations de sommeil, notamment par la diffusion prolongée de musique à volume élevé, en particulier dans le camp de « Sidi Timan ». D'autres témoignages ont également fait état de pressions psychologiques, de refus de soins pour des fractures graves et des lésions oculaires sérieuses. Parmi les journalistes interrogés, Amin Baraka a raconté avoir été interrogé à plusieurs reprises au sujet de son travail et avoir reçu des menaces visant sa famille. « Un soldat sioniste m'a dit, mot pour mot en arabe, que Wael Al-Dahdouh nous avait défiés en restant dans la bande de Gaza, alors nous avons tué sa famille et nous tuerons la vôtre aussi », a-t-il affirmé. Un autre journaliste, Mohammed Al-Atrash, a rapporté qu'avant sa libération, il avait été averti de cesser toute activité journalistique. Sur le plan juridique, plus de 80 % des journalistes libérés ont déclaré

avoir été placés en détention administrative, sans inculpation ni procès. Un quart des personnes interrogées ont également indiqué s'être vu refuser tout accès à un avocat durant leur détention.

APPEL À DES ENQUÊTES INTERNATIONALES

Fondé en 1981 et basé aux États-Unis, le Comité pour la protection des journalistes a pour mission d'observer les atteintes à la presse et de promouvoir la liberté d'expression à travers le monde. L'organisation a recensé la détention d'au moins 94 journalistes palestiniens et d'un employé des médias depuis le 7 octobre 2023 : 32 journalistes et un employé originaires de Gaza et 60 de Cisjordanie. Au 19 février 2026, 30 d'entre eux étaient toujours détenus. En 2025, le recensement du CPJ indiquait que l'entité sioniste figurait parmi les pays emprisonnant le plus de journalistes depuis 2023. À l'inverse, un porte-parole de l'armée sioniste a affirmé que « les détenus sont traités conformément au droit international », assurant que les forces armées « ne ciblent pas délibérément les journalistes », malgré les près de 300 journalistes et professionnels des médias tués par des tirs israéliens à Gaza depuis le début du conflit. Le comité a conclu son rapport en appelant l'entité sioniste à accorder aux observateurs internationaux et aux reporters de l'ONU un accès immédiat et inconditionnel aux centres de détention afin de permettre des enquêtes transparentes sur ces allégations. Ces attaques perpétrées contre des journalistes ne sauraient occulter les faits rapportés ; la question de la responsabilité demeure posée.

Abir Menasria

L'OUVRAGE «SAHARA OCCIDENTAL : ÉTAT ET COLONIE» PRÉSENTÉ À ALGER**ÉVOLUTION DES INSTITUTIONS DE L'ÉTAT SAHRAOUI DANS LEUR VOLET JURIDIQUE**

Alger a accueilli, jeudi dernier, la présentation d'un ouvrage qui ne se contente pas de raconter un conflit. Il l'analyse, le dissèque et le replace dans le champ du droit international. Intitulé «Sahara occidental : État et colonie», le livre a été dévoilé par ses auteurs : Manfred Heinz, professeur de droit à l'Université de Brême, Ahmed Mohamed Sid Ali, conseiller juridique à la présidence de la République sahraoui, et Ama Lahbib, militante sahraoui établie en Allemagne.

La cérémonie s'est déroulée en présence de l'ambassadeur de la République sahraoui en Algérie, Khatri Addouh Khatri, ainsi que de responsables politiques, de parlementaires et de militants engagés en faveur de la cause sahraoui, parmi lesquels la militante Claude Mangin Asfari. Mais au-delà du protocole, c'est le contenu de l'ouvrage qui retient l'attention. Rédigé en anglais, il propose une lecture structurée et argumentée de l'évolution institutionnelle de l'État sahraoui dans un contexte marqué par une lutte de libération toujours en cours. Dès les premières interventions, le ton est donné. Pour Manfred Heinz, le Sahara occidental demeure, au regard du droit international, un territoire colonisé. Il rappelle la responsabilité historique de l'Espagne, ancienne puissance administrante dans l'évolution inachevée du processus de décolonisation. Mais le livre ne s'arrête pas à ce constat. Il développe une thèse plus ambitieuse :

parallèlement à son statut de territoire non autonome, le Sahara occidental disposerait des attributs d'un État structuré. Institutions, Constitution, organisation politique, reconnaissance internationale partielle... autant d'éléments analysés pour démontrer l'existence d'une architecture étatique en construction. Ce double prisme — colonie et État — constitue l'originalité de l'ouvrage. Il interroge la communauté internationale : peut-on ignorer les structures institutionnelles d'un peuple qui administre, légifère et organise sa représentation politique, tout en étant privé de l'exercice plein de sa souveraineté ?

LA CONSTITUTION SAHRAOUI AU CENTRE DE L'ANALYSE

Un des axes majeurs du livre porte sur l'évolution constitutionnelle de la République sahraoui. Les auteurs consacrent une attention particulière à la Constitution adoptée en 2023, qu'ils comparent aux textes fondamentaux en vigueur dans d'autres États. L'ouvrage inclut une traduction intégrale en anglais de cette Constitution, ainsi que des statuts du Front Polisario, acteur central de la lutte pour l'autodétermination. Ces références judiciaires visent à démontrer que la question sahraoui dépasse le cadre régional pour s'inscrire dans une dynamique juridique internationale plus large. L'ouvrage propose également une liste des États reconnaissant la République sahraoui, ainsi que des conventions internationales

auxquelles celle-ci est partie. Cette dimension factuelle nourrit le débat sur la personnalité juridique internationale de l'État sahraoui et sur sa capacité à agir dans les enceintes diplomatiques et multilatérales. En filigrane, une interrogation persiste : la reconnaissance partielle suffit-elle à consolider une légitimité étatique ? Ou demeure-t-elle tributaire d'un règlement politique global du conflit ?

UN LIVRE ENTRE RECHERCHE ET ENGAGEMENT

Lors des échanges avec le public, les intervenants ont souligné l'importance de ce type de publications pour éclairer la cause sahraoui sous un angle juridique, souvent moins médiatisé que les dimensions politiques ou humanitaires du conflit. Manfred Heinz a rappelé son engagement aux côtés du peuple sahraoui depuis la fin des années 1970, évoquant un demi-siècle de lutte ininterrompue. Son analyse, nourrie par des décennies d'observation et de recherche, donne au livre une profondeur historique certaine. À travers Sahara occidental : État et colonie, les auteurs affirment que la question sahraoui ne relève pas seulement d'un affrontement politique ou diplomatique. Elle se joue aussi dans les tribunaux, dans l'interprétation des textes internationaux et dans la reconnaissance des institutions.

G. S. E.